

- Partager l'espace entre modes (cycles, automobiles)
- Resserrer le gabarit de la voirie au stricte nécessaire - Neutraliser le traitement du sol de certaines séquences traversantes, en particulier celle de Kerilly

## Renforcer l'ambiance de rue

Rééquilibrer le partage des espaces publics (entre piétons, cycles et automobiles)

## Valoriser les cheminements piétons

Affirmer l'échelle pédestre. Mettre en valeur les parcours existants et adapter certains itinéraires en faveur des déplacements piétons, y compris en direction de la mer

# Améliorer qualitativement les liaisons entre

pôles et hypercentre Y compris les pôles non centraux (Saint-Efflam) Séquence An Dour Meur / hypercentre par les places

2 Séquence pôle scolaire / hypercentre Séquence Super U / hypercentre via le passage de la

Séquence Quatre chemins / hypercentre

#### Mettre en valeur le carrefour des 4 chemins Réformer l'intersection routière en croisement de rues

Mutualiser les capacités de stationnement - Dans le temps comme dans l'espace

- Promouvoir le stationnement en certains lieux

stratégiques pour en libérer d'autres

## Créer des aires de jeux

de Kerilly et du 19 mars 1962

- Favoriser de nouvelles activités dans les locaux vacants, y compris temporaires et/ou sans vocation commerciale - Singulariser l'offre commerciale et de services centrale (l'inscrire en complémentarité de l'offre périphérique)

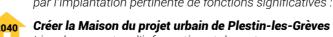
#### Affirmer les polarités et renforcer leur contribution à la vitalité centrale

Mieux les inscrire dans le fonctionnement central - Super U : reconsidérer le site dans une optique de mixité des fonctions (commerce, habitat, etc.)

- Place du 19 mars 1962 : mettre à profit la réalité d'usage (marché) et prolonger l'amorce d'aménagement (office du tourisme) pour créer une authentique place polyvalente

#### Créer et/ou relocaliser certains équipements clés

Contribuer au dynamisme et à la pratique du centre-ville par l'implantation pertinente de fonctions significatives :



Lieu de rencontre, d'information et de partage

## École maternelle

City stade

Renforcement de Ti An Holl dans son statut 3 d'équipement public

Projet de multi-accueil petite enfance (favoriser un fonctionnement intergénérationnel, **Plateforme d'aide aux aidants** (hypothèses d'implantation)

Pôle médical

Maison des services au public (hypothèse d'implantation)

a) Parc An Dour Meur b) Secteur de Prat Ledan (le lavoir, la zone humide, etc.) en lien avec les fonctions limitrophes : mairie,

pôle scolaire, habitat c) Tirer avantage des espaces verts de proximité

## Valoriser le patrimoine bâti

Tirer parti de l'influence positive des architectures remarquables sur l'espace public

#### Qualifier la place d'Auvellais Instaurer une relation réciproquement valorisante

entre la place d'Auvellais, Ti An Holl et la médiathèque

## Structurer l'espace

Compenser le déficit d'urbanité. Organiser les lieux par la création de bâti soigneusement ordonnancé Qualifier la place du 19 mars : traduire dans l'espace sa réalité de fait en tant que place centrale (marché) Accompagner l'accès à An Dour Meur : reconfigurer les lieux, réaliser un ensemble immobilier structuré Super U: réformer la typologie et la logique périurbaines actuelles au bénéfice d'un ensemble urbain ordonné et cohérent



Promouvoir une architecture de qualité



## en tous lieux et circonstances

Affirmer les seuils du centre-ville Manifester dans l'espace le périmètre à l'intérieur duquel prévaut le fonctionnement de centre-ville (multiplicité des usages et interactions)

## Veiller à «l'accessoire»

urbain (éclairage public, signalétique, kiosques, édicules divers, etc.)

Prêter attention à la cohérence et à l'emploi parcimonieux du mobilier

par la réhabilitation ou la reconstruction

#### **Concrétiser les Orientations d'Aménagement** et de Programmation (OAP) du PLU par un habitat urbain, structuré et diversifié

a) OAP de Penker Izellan Création d'environ 27 logements dont 25% de locatif social

#### b) OAP de Lanscolva Création d'environ 18 logements dont 25% de locatif social

#### Associer de l'habitat Intégrer et valoriser la fonction commerciale dans un ensemble urbain mixte incluant une proportion significative de logements

# Créer des logements neufs

contexte paysager y invite)

Mettre à profit et optimiser certaines opportunités foncières sans rechercher le remplissage systématique (laisser des respirations, à plus forte raison lorsque le

## Conforter et étoffer l'offre de logement social

Pour permettre l'accueil de nouveaux habitants et leur parcours résidentiel



Répondre au souhait d'autonomie sans isolement des personnes âgées (Béguinage, etc.) (Symbologie indicative)